





# Bordereau de signature

## DEC2016\_0199



Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	05/12/2016	 Visa
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	05/12/2016	 Transmis
<i>Gestion des Actes MAIRIE</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2016-12-05)	

Dossier de type : ACTES\_MAIRIE // decission\_mairie

DIRECTION DES FINANCES ET DES MARCHES PUBLICS  
SECTEUR DES MARCHES PUBLICS  
REF : CN/RE

DEC2016\_0199

### DECISION

**OBJET : CONCLUSION DU MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES N°2016/071 RELATIF AUX SPECTACLES DE NOËL 2016 INTITULÉS « LA BALLE ROUGE » ET « LA CHENILLE QUI FAIT DES TROUS ET AUTRES HISTOIRE », DESTINÉS AUX ÉLÈVES DES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES.**

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, notamment l'article 42-3°,

VU le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, notamment les articles 28 et 30-8°,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal de Noisiel du 12 février 2016 portant délégation au Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDÉRANT** que chaque année, durant la période précédent Noël, la Commune invite les élèves des écoles maternelles et élémentaires à un spectacle,

**CONSIDÉRANT** la proposition de la Ferme du Buisson qui organise pour sa quatrième édition, le « Festival Tout' Ouïe » avec les Jeunesses Musicales de France (J.M. France), les spectacles intitulés « LA BALLE ROUGE » et « LA CHENILLE QUI FAIT DES TROUS ET AUTRES HISTOIRE »,

**CONSIDÉRANT** que la prestation relève de la catégorie d'achats : « Services » et de la famille : « Spectacle de Noël destiné aux enfants des écoles élémentaires et maternelles », dont la valeur ne dépasse pas 25.000 € H.T.,

### DECIDE

**ARTICLE 1 :** Il est conclu avec La Ferme du Buisson, Scène Nationale de Marne-la-Vallée, sise allée de la Ferme à Noisiel (77448 Marne-la-Vallée cedex 2) et représentée par Monsieur Philippe FOURCHON, Directeur Adjoint, le marché public de services n°2016/071, relatif aux spectacles de Noël 2016 intitulés « LA BALLE ROUGE » et « LA CHENILLE QUI FAIT DES TROUS ET AUTRES HISTOIRES », destinés respectivement aux élèves des écoles élémentaires et maternelles, pour un montant global de 12.000 € T.T.C., à régler par mandat administratif sur présentation de la facture à l'issue des représentations.

Les trois représentations du spectacle «LA BALLE ROUGE » auront lieu le lundi 12 décembre 2016 à 10h00 et à 14h30, et le mardi 13 décembre 2016 à 10h00 au Théâtre de la Ferme du Buisson.

Les quatre représentations du spectacle « LA CHENILLE QUI FAIT DES TROUS ET AUTRES HISTOIRES » auront lieu le mardi 13 décembre 2016 à 9h15 et à 10h30, et le mercredi 14 décembre 2016 à 9h15 et à 10h30 à la Halle de la Ferme du Buisson.

1/2



Suite de la décision N°2016\_ 0199  
portant sur la conclusion du marché public n°2016/071- Spectacles de Noël 2016

**ARTICLE 2 :** Les crédits correspondants sont prévus au Budget Communal.

**ARTICLE 3 :** Ampliation de la présente décision est transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Monsieur le Comptable Public de Marne-la-Vallée,
- Monsieur le Directeur Général de la Mairie de Noisiel,
- Au titulaire du marché.

Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**ARTICLE 4 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son rendu exécutoire.

**ARTICLE 5 :** La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Noisiel, le - 2 DEC. 2016



Le Maire,

*Daniel VACHEZ*  
Daniel VACHEZ.

Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'Etat le	05 DEC. 2016
Affiché le	05 DEC. 2016
<del>Notifié le</del>	
Publié le	05 DEC. 2016

